

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2018**

René THÉVENON, Maire, ouvre la séance

Secrétaire de séance : Fabien JACQUET

Absents excusés : Thibaut COLOMB (pouvoir F. JACQUET) et M. JANDARD (pouvoir donné à R. THÉVENON)

Après lecture, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

FINANCES :

1. Délibération à prendre pour l'amortissement des études (budget communal) :
Les études seront amorties sur 3 ans.

2. Approbation des comptes de gestion 2017 du percepteur (budgets lotissement - assainissement – commune) et Adoption des comptes administratifs 2017 (budgets lotissement - assainissement – commune) :

a- Lotissement :

Bien que les parcelles proposées ne soient pas encore validées et choisies, le projet est toujours en cours. Des études ont été réalisées en 2017 d'où le déficit du budget. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

b- Assainissement :

Dans l'attente de l'obtention de subventions, les travaux ne peuvent toujours pas débiter. Seules les études ont été financées en 2017. Les travaux sur la station d'épuration (modification de capteurs) faits en 2017 devraient permettre d'avoir une meilleure visibilité des volumes d'eau reçus. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

c- Communal :

Comme chaque année, des efforts sur les dépenses et achats ont été réalisés ainsi que la renégociation des annuités d'emprunts de la commune afin de palier à la baisse des diverses dotations attribuées. Plusieurs locations de bâtiments non renouvelées ou remplacées ont fait diminuer aussi les recettes. C'est presque 10% de recettes en moins en comparaison avec 2012 par exemple. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

3. Vote du budget primitif 2018 (budgets lotissement - assainissement – commune) :

Comme énoncé ci-dessus, au vu de la baisse des recettes communales, une priorité dans les travaux d'entretien et achats va être réalisée. Le recours au crédit pourra être envisagé si besoin, et dans la mesure du raisonnable.

Lotissement : le budget est équilibré en section de fonctionnement (245 100 €) et en section d'investissement (249 338 €). Le conseil adopte ce budget à l'unanimité.

Assainissement : le budget s'équilibre dans sa section exploitation pour 113 133 € et dans sa section d'investissement pour 752 394 €. Le budget assainissement est voté à l'unanimité.

Commune : le budget primitif 2018 est adopté à l'unanimité avec un équilibre tant dans la section de fonctionnement (708 776 €) que dans la section d'investissement (412 144 €).

4. Vote des taux d'imposition (taxe d'habitation-taxe foncière bâti et non bâti) :

Cette année, les divers taux d'imposition communaux restent identiques à l'année dernière. Soit pour la taxe d'habitation : 7,95 %, pour la taxe foncière bâti : 14,58 % et pour la taxe foncière non bâti : 49,16 %.

Toutefois, les bases de calcul ainsi que les taux de la communauté de communes, de l'Etat-Région-Département peuvent eux être soumis à variation en dehors de notre volonté.

5. Demande de subvention au titre du produit des amendes de police :

Le conseil autorise le maire à procéder à la demande auprès des services de l'Etat.

URBANISME :

Dénomination des rues et hameaux et numérotations :

L'étude suit son cours et la mise en place devrait être réalisée vers juin-juillet.

Par la réalisation de projet, la commune pourra recevoir avant la fin d'année la fibre par Orange.

TRAVAUX – BATIMENTS COMMUNAUX :

1. Projet de gîtes communaux :

Le maire informe le conseil qu'une nouvelle demande de subvention auprès de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) sera réalisée prochainement.

2. Utilisation non sportive de la salle des sports de Fontalet :

Suite à la fusion avec la Communauté de Communes Saône Beaujolais et comme Monsols accueille un collège, la salle des sports de Fontalet est désormais régie par la Communauté de Communes et non plus par la mairie.

Ainsi, la Communauté de Communes Saône Beaujolais interroge la municipalité et une décision doit être prise quant à l'utilisation non sportive de cette salle (vin d'honneur, brocante, conscrits).

La municipalité se laisse encore un temps de réflexion pour envisager toutes les situations.

Un règlement pourra être réalisé afin d'encadrer son utilisation.

VOIES COMMUNALES :

Chemin de la Matreille :

Une réflexion est menée pour terminer le goudronnage du chemin de la Matreille, à partir de l'usine de compostage SEDE environnement jusqu'à la route de Pressavin.

En effet, de plus en plus de camion et tracteurs venant ou repartant de l'usine SEDE Environnement empruntent ce chemin (en cailloux actuellement) pour rejoindre le Col de Crie, évitant ainsi de passer dans le bourg.

Si les nuisances sonores et olfactives sont évitées pour les habitants de Monsols, le goudronnage de ce chemin utiliserait l'ensemble de l'enveloppe annuelle, que nous donne la Communauté de Communes Saône Beaujolais, dédiée à l'entretien et au goudronnage des voiries.

Un rapprochement avec SEDE Environnement va être réalisé pour voir si une participation financière de leur part serait possible.

COMMUNICATION :

Fréquence de parution du bulletin et des brèves :

A partir de cette année, une brève début juillet et le bulletin fin décembre seront édités. Diverses informations sont également publiées régulièrement sur le site internet.

SECURITE – Eclairage public :

Caméras de vidéo protection :

L'entreprise ACRT qui a installé les caméras a été contactée afin de venir faire des réglages et mises à jour des systèmes d'enregistrement et de visionnage.

ECOLE :

Question du Radon :

Afin d'endiguer les problèmes de taux important de Radon dans 2 classes de l'école primaire, il a été voté au budget 2018 le remplacement des planchers bois de ces classes (très perméables) par une dalle béton carrelée.

Parallèlement et pour profiter des travaux en cours, un système de plancher chauffant sera installé et branché à la chaudière existante pour avoir une chaleur plus confortable pour les élèves.

PERSONNEL :

Remplacement des agents lors de leurs congés annuels :

Comme chaque été, la commune fera le maximum pour que l'agent en congé soit remplacé.

DIVERS :

1. Vœu de la commune pour le maintien du Tribunal de Grande Instance de Villefranche :

Après la lecture d'un courrier des membres du Tribunal de Grande Instance de Villefranche qui s'inquiètent de son devenir, et après un vote (1 abstention et 10 pour), le maire fera un courrier de soutien pour appuyer la démarche de maintien du TGI de Villefranche.

2. Avis de la commune sur l'évolution du service de transport à la demande :

La Communauté de Communes Saône Beaujolais qui a en charge la mise en place et la gestion du transport à la demande est en train de revoir son fonctionnement, avec notamment une extension à une plus grande population de la collectivité.

Après vote (7 pour et 4 abstentions), le projet présenté avec les nouvelles conditions de mise en œuvre du TAD à la Communauté de Communes Saône Beaujolais est accepté.

3. Avis du conseil sur l'interruption nocturne des cloches :

Suite à plusieurs demandes, le maire interroge le conseil sur un possible arrêt des cloches la nuit (sonneries des heures uniquement).

Après discussions et vote, 9 voix contre cet arrêt, 1 abstention et 1 pour.

4. Photovoltaïque :

Le SYDER (syndicat de l'énergie du Rhône) propose aux communes la mise en place sur certains de leurs bâtiments de panneaux photovoltaïques. Ils seraient installés gratuitement pour une durée de 20 ans mais l'énergie produite serait envoyée directement dans les réseaux EDF, sans contreparties financières pour la commune.

Par un manque de données techniques et pratiques, il sera demandé au technicien en charge de ce projet de venir le présenter aux conseillers municipaux afin que cette décision soit prise avec le plus d'éléments possible.

5. Accompagnement exceptionnel à la cantine :

Le maire demande 2 volontaires afin d'accompagner exceptionnellement les élèves à la cantine 2 jours pendant la période où les accompagnants habituels seront en voyage scolaire au mois de mai.

Sébastien CAROTTE et Noëlle VACHER se proposent.

6. Piscine :

Le conseil donne son accord pour la reconduction des sorties piscine en 2019 pour des élèves de l'école primaire.

7. Commission Communale Impôts directs :

Une étude sera mise en place par le conseil avant la convocation des membres de la commission communale des impôts directs afin d'affiner des éléments transmis par la Communauté de Communes Saône Beaujolais et les services de l'Etat sur la qualification de certaines habitation (principales ou secondaires) à Monsols.

La séance s'est levée à 21h10.

Le Secrétaire de Séance,
Fabien JACQUET

